

## L'érotisme de Léa Cousineau

André Roy

---

Number 64, December 1992, January 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/22633ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

24/30 I/S

### ISSN

0707-9389 (print)

1923-5097 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Roy, A. (1992). L'érotisme de Léa Cousineau. *24 images*, (64), 59–59.

## L'ÉROTISME DE LÉA COUSINEAU

par André Roy

On devrait être plus vigilants. Une boule de neige peut se transformer en une avalanche si on n'y prend garde. Ici même à 24 images, et je suis le premier coupable puisque j'avais l'intention d'en parler et ne l'ai pas fait, on aurait dû protester et dénoncer il y a un an le projet de loi de la Ville de Montréal interdisant la représentation du corps humain sur les affiches commerciales des sex-shops, des clubs de danseuses nues et des cinémas érotiques. Ce sont les propriétaires visés par la loi qui s'en sont occupés et qui ont porté la cause devant la Cour supérieure au nom de la liberté d'expression, de cette liberté qui pourtant nous tient tant à cœur, qui devrait pourtant être si chère aux créateurs et aux intellectuels. Et on n'a rien fait!

Le jugement de première instance a donc statué et déclaré que cette loi excédait la juridiction de la Ville et portait atteinte à la liberté d'expression. On ne peut que se réjouir de ce jugement, même si la liberté d'expression est confondue ici avec la liberté du commerce. Pourtant, il s'agit bel et bien de liberté. D'avoir accepté qu'elle soit bafouée par les dirigeants de la Ville, c'était se faire complice par le silence de la censure et de la répression. Que même les milieux artistiques de la métropole se soient tus devant cette loi en dit long sur l'autocensure qui peut les ronger et qui n'est pas étrangère au terrorisme féministe et au «politically correctness» qui affectent la société nord-américaine actuelle.

Un nouvel ordre moral se fait jour, pernicieux car habillé d'oripeaux modernes. Si on en

est à vouloir abolir l'érotisme, en l'associant à un acte criminel comme l'obscénité et la pornographie, il y a à craindre pour la démocratie et la création. Et puis on commence par des affiches commerciales, et, dans la foulée, on s'attaquera aux activités théâtrales, cinématographiques, muséales, aux activités de la danse, de l'édition et de la presse<sup>1</sup>. Car dans la répression comme dans la liberté tout se tient.

Oui, il y a bien un consensus qui s'installe, dangereux, fondé sur un puritanisme et un

autoritarisme qui ne disent pas leur nom, qui nous obligent tous autant que nous sommes à être conformes aux canons et aux diktats officiels. Après avoir pris soin de notre santé physique (voir les lois anti-tabac), les Autorités veulent aussi s'occuper de notre santé morale. C'est inévitable, et c'est ce que vient encore une fois nous confirmer la babouchka de la Ville de Montréal, je veux nommer la vice-présidente du Comité exécutif, madame Léa Cousineau, qui a piloté ce projet de loi infâmant et qui a annoncé

que Montréal irait en appel de la décision de la Cour. Halte à la nouvelle censure libérale!

1. La Ville de Montréal s'était déjà occupée de notre bien-être moral en saisissant par le passé des films comme *I, a Woman* et *Quiet Days in Clichy*, sans parler de la fameuse interdiction d'une troupe africaine de danseuses aux seins nus à la Place des Arts, ni de la saisie il y a environ deux ans d'une photo d'un homme nu dans la vitrine d'une galerie d'art. On ne voit pas pourquoi elle ne recommencerait pas.

### PUBLICITÉ CANADA 125:

### MISE AU POINT DE DENYS ARCAND

Montréal, le 24 septembre 1992

Monsieur Claude Racine  
Éditeur  
24 images

Monsieur

Puisque trop de chroniqueur(e)s et de journalistes me paraissent accorder une importance démesurée à une brève réclame publicitaire dans laquelle je suis apparu le printemps dernier, j'aimerais clarifier un peu, si possible, la situation.

J'ai accepté, il y a presque un an, de vanter pendant quelques secondes les avantages du ski à Whistler en Colombie-Britannique, dans le cadre d'une campagne pour promouvoir le tourisme au Canada. Cette campagne était financée par des chaînes d'hôtels, une banque et diverses compagnies de transports aériens et routiers. Tout cela me paraissait bien innocent, le ski est un sport que j'aime et on promettait en échange de mes services un voyage alléchant.

À la suite de je ne sais quelles péripéties et quelles tractations, et sans que je ne sois jamais consulté, ces messages ont été incorporés dans une vaste offensive publicitaire du gouvernement fédéral appelée «Canada 125». Je me retrouvai donc malgré moi transformé en propagandiste de l'unité nationale. Quoi faire? Qui poursuivre? Que dire? Comment? Édith Butler, prise dans le même imbroglio que moi et peut-être un peu plus naïve, a tenté d'expliquer la situation aux journalistes, évidemment sans aucun succès.

À mon tour, et sans illusions, je voudrais faire savoir à tous ceux que la chose pourrait par hasard intéresser, que l'unité canadienne n'est pas du tout une de mes priorités, et que l'hiver prochain, comme beaucoup de skieurs québécois, je serai probablement en Autriche ou au Colorado, cela porte moins à conséquence.

Merci beaucoup,

Denys Arcand